



CRITERIUM DEPARTEMENTAL U12 F.

CATEGORIES CONCERNEES

Les licenciées U12F, U11F et U10F peuvent participer au critérium départemental U12 F.

ORGANISATION DE LA SAISON

Les plateaux de District se déroulent à plusieurs équipes sur toute la saison.

(Mini 1 match et 1 défi par journée). Les thèmes des défis sont portés sur les feuilles de plateaux. L'inscription d'une nouvelle équipe est possible à tout moment.

ENTENTES

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires en vigueur, se reporter au règlement des ententes du District du Jura. ~~Elles peuvent participer aux compétitions, plateaux ou toutes autres activités organisées par le District mais dans le respect des Règlements Généraux FFF.~~

~~Les joueuses des ententes conservent leurs qualifications à leurs propres clubs et peuvent participer simultanément à toute autre compétition avec leurs clubs d'appartenance, dans le respect des règlements généraux FFF. Les ententes sont identifiées uniquement par le club support. Ce club support est désigné par les clubs à chaque début de saison lors de l'engagement de l'entente. C'est au secrétaire ou correspondant de ce club que sont adressées les informations, notifications concernant cette équipe. Seul ce correspondant est habilité à traiter avec le District. Les rencontres se dérouleront sur le terrain désigné lors de l'engagement.~~

TENUE

Les joueuses sont tenues de se présenter dans une tenue réglementaire (maillots dans le short, bas relevés) et de porter obligatoirement des protège-tibias. Le port de bijoux est interdit.

La capitaine est tenue de porter un brassard.

L'arbitre interdit aux joueuses de participer aux rencontres tant qu'elles ne sont pas en tenue réglementaire et correcte.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les rencontres U12 F sont fixées le samedi après-midi (possibilité de jouer le matin avec accords des clubs).

RAPPEL CHANGEMENTS D'HORAIRES

Les clubs peuvent s'entendre entre eux s'ils souhaitent jouer les rencontres à une autre date et/ou horaire que ceux proposés par le calendrier du District.

Dans ce cas, l'accord des clubs par courrier ou mail transmis au District 10 jours avant la date prévue du match est rendu obligatoire.

Le règlement du foot à 8 tel que pratiqué en U13G s'applique hormis la pause coaching. Le temps de jeu global sur le plateau ne peut excéder 60 min

Temps de jeu par joueuse : mini 50 % - Chaque joueuse doit démarrer 1 période. Ballon Taille 4.

TERRAINS IMPRATICABLES

Voir "Procédure des terrains impraticables" dans « Règlements du District »

ARBITRAGE

Obligation de faire arbitrer la touche par une joueuse remplaçante de l'équipe. Le changement d'assistante s'effectue à chaque arrêt du temps : pause coaching et mi-temps.

Les joueuses remplaçantes ou celles d'une autre équipe ne jouant pas dans le cas d'un plateau à plus de 2 équipes assureront la fonction d'assistant.

JOURNEES EVENEMENTIELLES

La commission Féminine pourra organiser des « Journées Évènementielles » en collaboration avec la Commission Jeunes et avec l'aide des responsables d'équipes.

Ces journées auront pour but de varier et découvrir différentes formes de pratiques.